

Table citoyenne

Compte rendu de la rencontre de la Table citoyenne

Tenue le vendredi 11 octobre 2019, de 8 h 30 à 16 h 45

À l'édifice René-Lévesque, au 3460, rue de La Pérade, Québec

Salle RC-01-2

Personnes présentes :

Membres de la Table citoyenne

Alexandra Armijo Fortin

Frédérique Boucher-Alain

Isaïe-Nicolas Dubois-Sénéchal

Jean-Gabriel Hasbani

Denis Lagacé

Marie-Hélène Lyonnais

Joane Marois

Natalie Rouleau

Adam Samson

Brian Smith

Sabrina Vigneux

Merlin Voghel

Membres du personnel d'Élections Québec

Andréanne Gélinas

Conseillère en communication

Camille Brunelle-Hamann

Coordonnatrice

Monica Rosales

Animatrice

Myriam Paquette-Côté

Directrice du Service de la recherche, de la planification et de la coopération internationale

Pierre Reid

Directeur général des élections

Simon Mélançon

Animateur

Se sont également jointes à un moment de la rencontre les personnes suivantes :

Benoit Coulombe

Service des affaires juridiques

Jean Fournier

Service des scrutins provinciaux

Mélanie Michaud

Service des scrutins provinciaux

Nadine Brisson

Service des scrutins provinciaux

Présentation de la journée et mot du directeur général des élections

L'animatrice présente le déroulement de la journée. La première portion de la rencontre sera consacrée au bilan du premier mandat des membres de la Table citoyenne (2017-2019). Il sera ensuite question du projet de loi 39, la *Loi établissant un nouveau mode de scrutin*. Lors de la dernière portion de la rencontre, les membres aborderont le défi du recrutement du personnel électoral.

Mot du directeur général des élections

Le directeur général des élections souligne que cette sixième rencontre marque la fin du premier mandat des membres. Il se montre heureux que les membres aient accepté de renouveler leur engagement pour un second mandat. La Table citoyenne poursuivra donc ses activités avec les 12 membres actuels pour les deux prochaines années. Il ajoute que les pistes d'amélioration que les membres détermineront lors de l'exercice de bilan permettront à Élections Québec de continuer à développer la Table citoyenne.

Le directeur général des élections présente ensuite quelques dossiers qui occupent son équipe :

- les consultations des électrices et des électeurs dans le cadre du mandat d'analyse du vote par Internet;
- l'analyse de deux projets de loi et la préparation d'un passage en commission parlementaire pour réagir aux aspects techniques et aux questions liées à l'organisation et à la tenue des élections du :
 - projet de loi 39, la *Loi établissant un nouveau mode de scrutin*;
 - projet de loi 40, la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*;
- la réflexion sur l'encadrement des dépenses préélectorales dans le contexte d'élections à date fixe.

Note : Les travaux de la Table citoyenne visent à définir et à comprendre les souhaits des électrices et des électeurs en matière d'élections. Dans cet esprit, la réflexion des membres n'est pas limitée par les dispositions légales qui régissent les activités du directeur général des élections et l'organisation des scrutins, ce qui changerait le sens de cet exercice. Ainsi, il est possible que certaines propositions formulées par les membres au cours des divers ateliers ne répondent pas aux exigences actuelles de la *Loi électorale* et aux contraintes logistiques qui en découlent.

Suivi des avis de la Table citoyenne

Au cours des cinq premières rencontres de la Table citoyenne, les membres ont formulé plus de 70 avis à Élections Québec sur les divers sujets qu'ils ont abordés. La coordonnatrice de la Table citoyenne explique comment ces avis sont communiqués au sein de l'institution pour que les équipes concernées les prennent en considération dans leurs travaux. Elle présente certaines actions que l'institution a posées depuis deux ans et qui concordent avec les avis que les membres ont formulés. Elle ajoute que dorénavant, les responsables de la Table citoyenne leur présenteront chaque année un suivi des avis formulés.

L'animatrice invite ensuite les membres à déterminer, parmi ces quelque 70 avis formulés par la Table citoyenne, ceux qui leur tiennent plus particulièrement à cœur et qu'ils souhaitent voir mis en place à court terme. La liste ci-dessous présente les avis mentionnés par les membres et le nombre de mentions, entre parenthèses.

Introduire un cours d'éducation civique dès la 3^e année du secondaire (9)

Encadrer les partis politiques en matière de protection des renseignements personnels (6)

Informatiser la liste électorale dans les lieux de vote pour que les électrices et électeurs aient le choix du lieu où ils vont voter et pour améliorer l'efficacité de l'organisation des lieux de vote (4)

Abaisser l'âge du vote à 16 ans tout en introduisant un cours d'éducation civique dès la 3^e année du secondaire (4)

Permettre aux futurs électeurs et électrices de 16 et 17 ans de travailler comme membres du personnel électoral (2)

Ne plus diffuser les résultats électoraux par section de vote de 425 électrices et électeurs (2)

Favoriser l'introduction de mesures incitatives pour favoriser la représentation des femmes et des minorités en politique (2)

Reconnaître le vote blanc en le comptabilisant distinctement dans les résultats électoraux (2)

Offrir une vitrine d'information centralisée sur les personnes candidates (2)

Permettre aux électrices et aux électeurs de s'inscrire et de modifier leur inscription à la liste électorale en ligne (2)

Étudier la question du vote par Internet (1)

Offrir un incitatif symbolique au vote (1)

Les membres se montrent agréablement surpris de l'ouverture démontrée par Élections Québec envers les avis qu'ils ont formulés. Ils soulignent qu'ils apprécient ce retour sur les avis qu'ils ont formulés. Cette présentation leur permet de constater les répercussions de leurs travaux.

Les deux ans de la Table citoyenne : bilan et rayonnement des travaux

Cet exercice de bilan se décline en trois temps. D'abord, les membres pourront indiquer si leur expérience des deux dernières années au sein de ce forum de consultation a répondu à leurs attentes initiales. Ensuite, ils pourront suggérer des pistes d'amélioration pour le déroulement des travaux de la Table citoyenne. Enfin, ils assisteront à une présentation sur les actions réalisées et à venir pour faire rayonner la Table citoyenne et les avis qui en émanent.

Le bilan des membres

Les membres dressent un bilan très positif de leur expérience au sein de la Table citoyenne. Toutes et tous indiquent que la Table citoyenne a répondu à leurs attentes initiales, voire qu'elle les a surpassées.

Les membres apprécient particulièrement :

- l'ouverture de l'institution pour la consultation citoyenne;
- la qualité de l'organisation de la Table;
- les guides de préparation, qui présentent les enjeux de manière nuancée;
- le suivi des avis, qui leur permet de comprendre les répercussions de leurs travaux;
- la présence du directeur général des élections lors des rencontres;
- les délibérations marquées par le respect;
- l'ouverture d'esprit des autres membres;
- la liberté de parole et d'opinion dont ils bénéficient.

Les pistes d'amélioration

Les membres suggèrent des pistes d'amélioration pour les travaux de la Table citoyenne. Ils proposent à Élections Québec de :

- faire connaître davantage les avis de la Table;
- prévoir plus de temps pour traiter des sujets en profondeur;
- faire appel à des spécialistes ou à des parties prenantes pour connaître leur point de vue;
- présenter régulièrement aux membres de la Table un suivi des avis;
- rendre compte aux membres des commentaires formulés sur les réseaux sociaux qui sont liés aux travaux de la Table citoyenne;
- préciser davantage, dans les communications portant sur les avis de la Table, l'approbation des membres (p. ex., majorité, unanimité);
- fournir aux membres plus d'information, entre les rencontres, sur l'actualité liée aux mandats d'Élections Québec et aux enjeux abordés à la Table;
- tenir les rencontres de la Table citoyenne plus fréquemment;
- considérer la possibilité de tenir une rencontre dans une autre ville que Québec, à l'occasion.

Le rayonnement des travaux

M^{me} Andréanne Gélinas, conseillère en communication, présente les activités de communication qu'Élections Québec pose avant et après les rencontres de la Table citoyenne. Ces activités visent à faire connaître les sujets abordés et les avis que les membres formulent. Élections Québec utilise divers moyens pour communiquer ces éléments aux membres de son personnel (intranet) et aux citoyennes et citoyens (infolettre, réseaux sociaux, site Web et rapport annuel de gestion). M^{me} Gélinas présente les actions de communication prévues pour souligner les deux ans de la Table citoyenne. Élections Québec prévoit utiliser d'autres moyens de communication au cours du prochain mandat de la Table.

Présentation du projet de réforme du mode de scrutin du gouvernement

La ministre responsable des institutions démocratiques, de la réforme électorale et de l'accès à l'information a déposé le projet de loi 39, la *Loi établissant un nouveau mode de scrutin*, le 25 septembre 2019 à l'Assemblée nationale. Le texte législatif propose d'introduire un mode de scrutin proportionnel mixte avec compensation régionale. M^e Benoit Coulombe, avocat au Service des affaires juridiques, rappelle aux membres de la Table citoyenne le contexte ayant mené au dépôt du projet de loi. Il explique qu'en vertu du décret 06-19, Élections Québec a fourni son expertise sur les aspects techniques du projet de loi ainsi que sur les questions liées à l'organisation et à la tenue des élections.

M^e Coulombe présente ensuite aux membres les grandes lignes du projet de loi 39. Les membres de la Table citoyenne constatent que le mode de scrutin proposé par le gouvernement est relativement complexe à comprendre. Ils croient que ce sera un défi d'information de bien expliquer le mode de scrutin aux électrices et aux électeurs. Selon les dispositions actuelles du projet de loi, ceux-ci devront se prononcer par référendum sur la réforme proposée.

Mandat d'analyse du vote par Internet : retour sur les avis formulés

Élections Québec mène présentement une importante étude portant sur le vote par Internet. Cette étude découle d'un mandat qui lui a été confié par l'Assemblée nationale en juin 2018. Dans le cadre de la réalisation de ce mandat, Élections Québec mène plusieurs actions pour consulter les citoyennes et les citoyens sur le vote par Internet, notamment un sondage téléphonique, un panel de citoyens et un questionnaire en ligne. La publication du rapport d'Élections Québec est prévue en juin 2020.

Les membres de la Table citoyenne s'étaient penchés sur l'introduction du vote par Internet pour les électrices et les électeurs du Québec lors d'une rencontre tenue en juin 2018. L'animatrice invite les membres à évaluer les avis qu'ils avaient alors formulés, afin de déterminer s'ils sont toujours en accord avec ceux-ci. Si c'est le cas, ces avis seront communiqués aux membres du personnel d'Élections Québec qui œuvrent à l'étude sur le vote par Internet.

Les membres confirment, à l'unanimité, qu'ils sont toujours en accord avec les avis qu'ils avaient formulés. Certains d'entre eux soulignent que la prudence dans l'introduction du vote par Internet comme mécanisme de vote leur paraît encore plus importante qu'auparavant, considérant de récents épisodes de vol de données personnelles, notamment ceux qui ont touché le secteur bancaire.

Résumé de l'avis des membres sur l'introduction du vote par Internet au Québec	
Avis général	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les membres de la Table citoyenne ne recommandent pas l'introduction immédiate du vote par Internet pour les électrices et les électeurs du Québec. ▪ Ils suggèrent de procéder à l'étude des opportunités et des risques associés à cette modalité de vote.
Si le vote par Internet devait être implanté, les membres suggèrent à Élections Québec de :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conserver le vote papier pour les électrices et les électeurs qui le souhaitent. ▪ Procéder graduellement, avec prudence, en : <ul style="list-style-type: none"> ○ réalisant des projets-pilotes auprès d'un nombre limité d'électeurs; ○ sondant les électeurs, a posteriori, sur leur satisfaction. ▪ Réaliser une vaste campagne d'information afin d'informer les électrices et les électeurs des risques associés au vote par Internet et de faire connaître les mécanismes en place pour les pallier. ▪ Faire preuve d'une grande transparence dans l'ensemble de la démarche, notamment en publiant les résultats des projets-pilotes réalisés.

Recrutement du personnel électoral

L'animateur rappelle que lors de la précédente rencontre, tenue en mars 2019, les membres avaient déterminé qu'Élections Québec pourrait améliorer le recrutement et la formation du personnel électoral. La question du recrutement du personnel électoral est au cœur de cet atelier. Trois coordonnatrices et coordonnateurs du Service des scrutins provinciaux se joignent à la rencontre à titre d'observateurs.

Le recrutement du personnel électoral pose plusieurs défis pour Élections Québec et pour les directrices et les directeurs du scrutin. Ces défis étaient exposés dans le guide de préparation fourni aux membres avant la rencontre. Lors d'une élection générale, Élections Québec doit embaucher des dizaines de milliers de personnes comme membres du personnel électoral. Elle les embauche dans de très courts délais, conformément aux dispositions de la *Loi électorale*. Le contexte de la rareté de main-d'œuvre et les conditions de travail (notamment les longues journées de travail) compliquent ce défi.

L'animateur invite les membres à proposer divers moyens de pallier les défis liés au recrutement du personnel électoral, en mode tempête d'idées. Ils formulent des pistes de solutions pour augmenter le bassin de travailleuses et travailleurs potentiels et pour rendre la possibilité de travailler aux élections plus attrayante. Ils suggèrent aussi de recourir à certains moyens de communication pour mieux joindre les personnes intéressées à travailler aux élections. Enfin, ils proposent des améliorations à la section « Recrutement » du site Web d'Élections Québec et au formulaire « Postulez en ligne », qui permet de soumettre sa candidature comme membre du personnel électoral.

Suggestions formulées lors de la tempête d'idées

Accroître le bassin de recrutement

Créer un crédit d'impôt pour les entreprises qui encouragent leur personnel à travailler pour les élections

Dans le contexte de rareté de main-d'œuvre, les entreprises qui encouragent leur personnel à travailler aux élections pourraient recevoir un incitatif financier lorsqu'ils permettent aux membres de leur personnel de travailler pour les élections.

Élargir le bassin de recrutement en permettant aux jeunes de 16 et de 17 ans de travailler comme membres du personnel électoral

Les membres estiment que la *Loi électorale* devrait permettre aux jeunes de 16 et de 17 ans de travailler pour les élections. L'opinion des membres rejoint la recommandation officielle du directeur général des élections. Les membres suggèrent de tenir des activités de recrutement dans des endroits où se trouvent les jeunes, comme les établissements d'enseignement postsecondaire, les carrefours jeunesse-emploi et les forums des jeunes.

Éliminer le poste de préposée ou préposé à la liste électorale

Les membres estiment qu'en abolissant le poste de préposée ou préposé à la liste électorale (PALE), ce serait plus facile de pourvoir les postes de scrutatrices, de scrutateurs et de secrétaires vacants. L'abolition

du poste de PALE est une recommandation officielle du directeur général des élections; il la formule dans ses rapports annuels de gestion depuis plusieurs années.

Mobiliser le personnel enseignant pour travailler aux élections

Lors d'élections provinciales, la *Loi électorale* prévoit que le jour du scrutin est un jour de congé pour les élèves du Québec. Cette disposition permet de libérer les établissements d'enseignement pour qu'Élections Québec y installe des bureaux de vote. Dans ce contexte, les membres suggèrent qu'on tente d'inciter le personnel enseignant à faire partie du personnel électoral pour le jour du vote.

S'inspirer des jurys

Des membres proposent qu'on sélectionne des électrices et des électeurs, par tirage au sort, afin qu'ils fassent partie du personnel électoral, comme on le fait pour les jurés. Cette procédure est en vigueur dans certains pays d'Amérique latine.

Mettre en commun les banques de personnel électoral d'Élections Québec et d'Élections Canada

La mise en commun des banques de personnel électoral d'Élections Québec et d'Élections Canada permettrait de réduire les efforts de recrutement. Un membre du personnel d'Élections Québec précise que les deux administrations électorales partagent déjà de l'information liée à leur personnel électoral, avec l'accord de ces personnes.

Développer de nouvelles stratégies de recrutement

Recruter avant la période électorale

Les membres suggèrent qu'Élections Québec recrute du personnel électoral plusieurs semaines, voire plusieurs mois avant la période électorale. Ils estiment qu'Élections Québec devrait avoir plus de latitude (par exemple, plus de temps) pour nommer le personnel électoral. Plusieurs membres estiment toutefois que c'est important de conserver la possibilité, pour les partis politiques, de nommer des membres du personnel électoral, afin de favoriser la transparence du processus électoral.

Recruter dans diverses associations

Les membres suggèrent de diffuser l'information sur la possibilité de travailler aux élections par l'entremise de diverses associations, par exemple :

- les clubs sociaux;
- les clubs de personnes retraitées;
- les scouts;
- les cadets;
- les associations de bénévoles.

Inciter les partis politiques à participer davantage au recrutement

Dans la *Loi électorale*, les partis politiques ont le mandat de recommander du personnel électoral. Cependant, le nombre de personnes recommandées par les partis décline d'une élection à l'autre.

Les membres suggèrent qu'Élections Québec remette une petite récompense financière aux partis politiques pour chaque personne qu'elle embauche comme membre du personnel électoral à la suite de leurs recommandations. De cette manière, les partis politiques auraient intérêt à participer davantage aux efforts de recrutement. Cela éviterait à Élections Québec de dépenser des sommes considérables en publicité pour faire connaître la possibilité de travailler aux élections afin de pourvoir les postes de personnel électoral.

Rendre le travail du personnel électoral plus attrayant

Miser sur la mission civique du travail du personnel électoral

Les membres de la Table citoyenne proposent à Élections Québec de faire valoir que c'est une contribution civique importante de faire partie du personnel électoral. L'institution pourrait cultiver la fierté de travailler aux élections en insistant sur la précieuse contribution du personnel électoral, qui est essentielle à la tenue d'une élection. Les communications d'Élections Québec pourraient souligner le fait qu'il s'agit d'un rôle unique à jouer dans la société. Elles pourraient aussi mettre l'accent sur le fait que des milliers de personnes choisissent d'occuper ce rôle lors d'une élection.

Modifier les conditions de travail

Les membres considèrent que la *Loi électorale* devrait être modifiée pour donner plus de flexibilité à Élections Québec dans la gestion des horaires de travail du personnel électoral. L'institution pourrait ainsi diviser l'horaire, plutôt long, en différents quarts de travail. Cela allègerait la tâche du personnel électoral, qui doit actuellement travailler toute la journée du vote et pendant les activités de dépouillement qui la suivent.

Augmenter le salaire du personnel électoral

Certaines personnes seraient plus enclines à prendre une journée de congé de leur emploi pour travailler lors de l'élection si le salaire du personnel électoral était plus élevé.

Les membres suggèrent que le salaire pourrait différer selon l'expérience de la personne. Cette mesure favoriserait l'embauche de personnes plus qualifiées, qui auraient déjà été membres du personnel électoral.

Éliminer les pénalités financières pour les prestataires de programmes sociaux

Les membres de la Table citoyenne proposent que le salaire qu'une personne apte à occuper un emploi de bureau gagne à titre de membre du personnel électoral n'entraîne pas de pénalité financière si elle touche des prestations d'assurance-emploi, de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST) ou de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). Cela permettrait peut-être de recruter des travailleuses et des travailleurs saisonniers qui bénéficient de prestations d'assurance-emploi à certains moments de l'année.

Les membres suggèrent aussi qu'Élections Québec ait la possibilité de communiquer avec les prestataires d'assurance-emploi pour leur proposer de travailler lors d'une élection.

Émettre une lettre de recommandation

Élections Québec pourrait fournir une lettre de recommandation aux membres du personnel électoral. Elle pourrait leur être utile dans leurs recherches d'emploi.

Améliorer la section « Recrutement » du site Web d'Élections Québec

Les membres de la Table citoyenne formulent plusieurs propositions pour bonifier la section du site Web d'Élections Québec consacrée au recrutement du personnel électoral. Ils suggèrent de fournir plus de détails sur les conditions de travail des divers membres du personnel électoral. Ils proposent également d'ajouter une description de chaque poste et différents renseignements complémentaires, notamment les disponibilités requises et le salaire. En plus du salaire horaire, Élections Québec pourrait indiquer le montant total qu'une personne peut gagner en occupant chaque poste. Les candidates et candidats devraient connaître ces informations avant de remplir le formulaire pour postuler.

Les noms des postes du personnel électoral peuvent être intimidants pour certaines personnes. Afin que les personnes intéressées se sentent aptes à occuper ces postes, les membres proposent de diffuser une courte vidéo permettant de démystifier chaque rôle.

Dans le même esprit, les membres proposent de préciser les compétences requises pour occuper chaque poste. Les candidates et candidats potentiels pourraient ainsi déterminer si leur profil convient au poste. Élections Québec pourrait diffuser des portraits de membres du personnel électoral, afin de démontrer qu'il est composé de personnes de tous âges et de divers profils.

Enfin, les membres suggèrent de mettre davantage en valeur les courtes descriptions des postes de personnel électoral. Ils proposent de déplacer en bas de page les informations concernant les recommandations des partis politiques, voire de retirer ce bloc d'information. Ils suggèrent aussi de retirer la flèche du bouton « Postuler en ligne dès maintenant », puisqu'elle pointe vers la section « Recommandations des partis politiques ». Cela peut créer de la confusion sur la démarche à suivre pour travailler aux élections.

Bonifier le formulaire « Postulez en ligne »

Section « Informations personnelles »

Les membres proposent de :

- réduire le nombre de champs de numéros de téléphone;
- préciser le contenu attendu dans le champ « Disponibilités » : s'agit-il des disponibilités pour travailler ou pour recevoir des appels?;
- permettre aux candidates et candidats potentiels de sélectionner leurs disponibilités pour travailler à l'aide d'un calendrier. Ils pourraient utiliser un outil semblable pour inscrire leurs disponibilités pour des plages de formation.

Certains membres suggèrent aussi de retirer du formulaire la possibilité de sélectionner la circonscription dans laquelle les personnes candidates souhaitent travailler. Élections Québec pourrait utiliser leur code

postal pour leur proposer un emploi près de leur domicile. D'autres proposent plutôt de permettre aux candidats de postuler dans plus d'une circonscription.

Section « Expérience » du formulaire

Les membres suggèrent :

- de spécifier qu'il n'est pas nécessaire d'avoir de l'expérience et qu'il s'agit d'un atout;
- de demander aux candidates et candidats de fournir des détails sur toute expérience antérieure comme membre du personnel électoral;
- d'inclure une question permettant aux candidats de préciser la ou les années de leurs expériences antérieures.

Section « Vérification »

Les membres recommandent d'ajouter un champ obligatoire qui permettrait aux personnes candidates de répondre « oui » ou « non » à l'énoncé « Lors des prochaines élections, j'accepte de recevoir un courriel d'information m'invitant à m'inscrire à nouveau ».

Cette légère modification favoriserait la constitution d'une banque de rappel pour Élections Québec.

Offrir des outils en ligne pour la formation du personnel électoral

Enfin, les membres de la Table citoyenne proposent à Élections Québec de développer un module en ligne pour la gestion de la formation du personnel électoral. Les membres du personnel pourraient s'inscrire en ligne à une séance de formation et suivre des modules de formation en ligne, à la suite desquels ils seraient évalués.

Les travaux se terminent à 16 h 45.